

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 22 Jomada Ethania 1422 correspondant au 10 septembre 2001 mettant fin aux fonctions d'un directeur à l'Agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements.

Par décret présidentiel du 22 Jomada Ethania 1422 correspondant au 10 septembre 2001, il est mis fin aux fonctions de directeur à l'Agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements, exercées par M. Mohamed Mouloud Mokhtari, sur sa demande.

Décrets présidentiels du 22 Jomada Ethania 1422 correspondant au 10 septembre 2001 mettant fin aux fonctions de chefs de daïras de wilayas.

Par décret présidentiel du 22 Jomada Ethania 1422 correspondant au 10 septembre 2001, il est mis fin aux fonctions de chef de daïra à la wilaya de Sétif, exercées par M. Turki Medjreb.

Par décret présidentiel du 22 Jomada Ethania 1422 correspondant au 10 septembre 2001, il est mis fin aux fonctions de chef de daïra à la wilaya de M'Sila, exercées par M. Abdellah Ben Antar.

Décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'ex-ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Par décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de la recherche et de la coopération à l'ex-ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, exercées par M. Boualem Oumedjbeur, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-ministre de l'agriculture et de la pêche.

Par décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse au cabinet de l'ex-ministre de l'agriculture et de la pêche, exercées par M. Bouskrine Boudaa, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001 mettant fin aux fonctions d'un inspecteur au ministère de l'agriculture.

Par décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001, il est mis fin aux fonctions d'inspecteur au ministère de l'agriculture, exercées par M. Ali Feraoun, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001 mettant fin à des fonctions supérieures au sein de l'administration centrale du ministère de l'agriculture.

Par décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001, il est mis fin aux fonctions supérieures au sein de l'administration centrale du ministère de l'agriculture, exercées par MM. :

— Mohamed Seghir Mellouhi, directeur de l'aménagement rural, de l'organisation foncière et de la protection des patrimoines ;

— Abdelmalek Bouhabal, sous-directeur de la santé animale et de la pharmacie vétérinaire ;

— Abdenacer Rabah, sous-directeur de l'agriculture saharienne ;

— Abdelmalek Ahmed Ali, sous-directeur de l'organisation du patrimoine foncier agricole ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'ex-ministère de l'agriculture et de la pêche.

Par décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur de l'organisation professionnelle et coopérative à l'ex-ministère de l'agriculture et de la pêche, exercées par M. Madjid Belkadi, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001 mettant fin aux fonctions du directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie.

Par décret présidentiel du 6 Jomada Ethania 1422 correspondant au 25 août 2001, il est mis fin, à compter du 10 juin 2000, aux fonctions de directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie, exercées par M. Kamel Saka.